

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/09/29-1/12****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024314-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/10/2022

Réception Préfet : 10/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Tourisme, Routes, Politiques contractuelles et Agriculture
Rapporteur : MORIN Olivier

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : PAUL-PETIT Vincent

OBJET : Convention du Département avec le pôle de compétitivité Systematic Paris Région

Le Département de Seine-et-Marne, en tant qu'acteur du développement territorial, souhaite accompagner la croissance et le développement des entreprises du territoire à travers notamment l'action de la direction générale adjointe de l'Éducation, de l'Attractivité et des Stratégies départementales (DGAE) qui a pour objectif de participer, aux côtés de la Région et des collectivités, à l'animation et à la structuration des filières stratégiques du département.

Dans cette perspective, la DGAE assure une veille active des projets innovants et des initiatives menés sur le territoire en faveur du développement de ces filières stratégiques, parmi lesquelles la construction durable, l'intelligence artificielle et les énergies du futur (hydrogène, méthanisation, biocarburants). Elle se veut également un interlocuteur privilégié des entreprises (grands groupes, PME, start-ups) porteuses de projets de développement et créateurs d'emploi en lien avec ces filières sur le territoire départemental.

Pour accompagner ces actions, la DGAE souhaite ainsi engager un partenariat avec le Pôle de compétitivité Systematic Paris Région, qui travaille sur le développement et l'animation des filières liées aux technologies des Deep Tech (Data Science & AI, Cyber & Security, Digital Infrastructure & IoT, Digital Engineering, Optics & Photonics, Open Source, Drones), afin de renforcer sa capacité à structurer les filières stratégiques du territoire départemental en renforçant sa connaissance des enjeux et des acteurs de ces filières.

Ce partenariat vient se substituer à celui qui liait le pôle de compétitivité à Seine-et-Marne Attractivité, renouvelé trois années de suite (juin 2019-juillet 2022).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/07 en date du 4 février 2022, relative à la convention d'objectifs et de moyens 2022 entre le Département et Seine-et-Marne Attractivité,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 16 décembre 2021 relative au Budget primitif 2022 : Attractivité du Territoire,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention annuelle pour 2022-2023, entre le Département de Seine-et-Marne, l'association Systematic Paris-Région, tel que présenté en annexe de la présente délibération, et d'autoriser le Président à la signer au nom du Département.

Article 2 : les crédits correspondants, votés sur l'exercice 2022, seront prélevés sur l'action « Attractivité du Territoire », opération « Marketing territorial ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEGEIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI


Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne